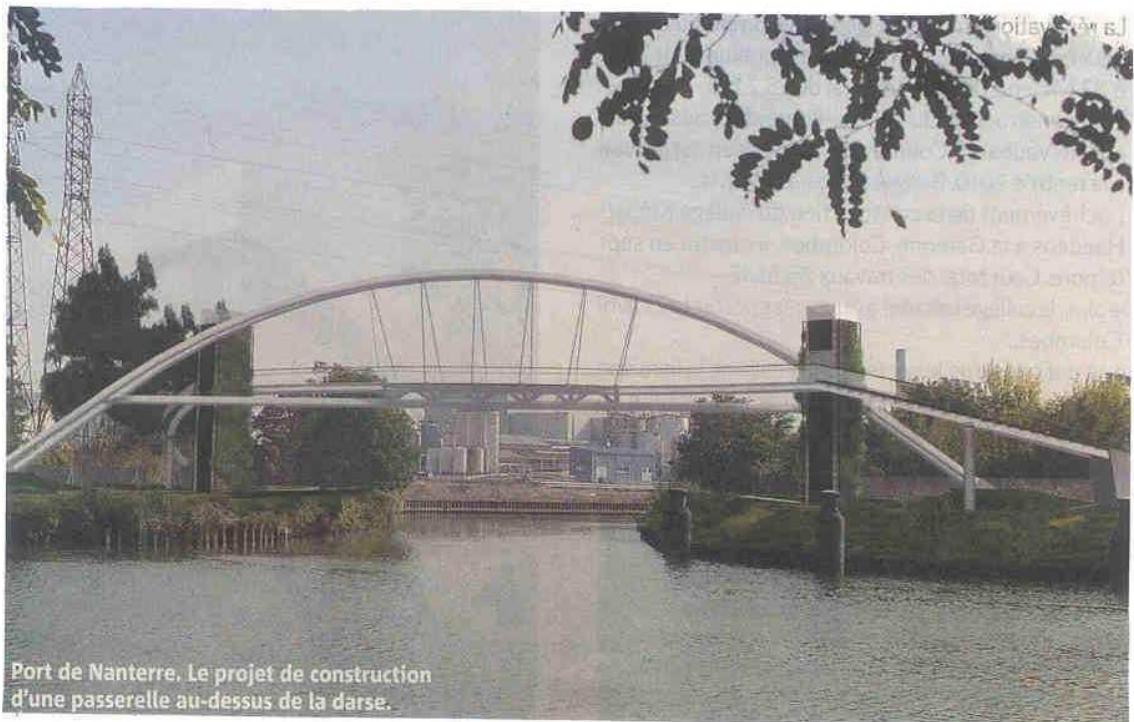


Une passerelle au dessus de la darse du port de Nanterre

Une passerelle au dessus de la darse, située dans la zone d'activité du quartier du Chemin de l'Île, est en cours de réalisation par le Conseil Général. Elle a pour objectif de permettre une continuité de promenade en bord de Seine, depuis le pont d'Argenteuil à Gennevilliers jusqu'au parc des impressionnistes à Rueil-Malmaison, en passant par les parcs Pierre-Lagravère à Colombes et du Chemin de l'Île, à Nanterre.



Les travaux de construction ont commencé au printemps 2009 et devraient être achevés au deuxième semestre 2010, compte tenu des aménagements d'espaces extérieurs à réaliser en complément.

Le coût global de la passerelle s'élève à 3.8M €. La participation financière de la Région est de 1.562.000 € et celle de la ville de Nanterre, de 618.000 €.